

# 'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roche-lez-beaupre.fr](http://www.roche-lez-beaupre.fr)

Avril 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

[mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)

## **1. SEEB Investissement crèche halte-garderie :**

Par délibération en date du 12/09/2011, le Conseil municipal avait décidé :

- de transférer la compétence "réalisation et gestion d'une crèche halte-garderie" au SEEB pour compléter l'offre et diversifier le mode de garde offert dans le canton,
- de participer au financement de l'investissement de la crèche-halte-garderie à hauteur de 29.46 € par habitant,
- de participer au financement du fonctionnement de la crèche-halte-garderie à hauteur de 0.5 € par enfant utilisant le service.

## **2. Réforme des rythmes scolaires :**

Base juridique :

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires prévoit la mise en place d'une semaine de 24 heures d'enseignement répartis sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Considérant :

Que le temps imparti pour la mise en place des nouveaux horaires laisse peu de place à la réflexion,

Que les changements engendrent des frais pour la commune en matière d'activités périscolaires et de personnel communal,

Le Conseil demande le report de l'application du décret à la rentrée scolaire 2014.

## **3. Désaffectation du logement instituteur 8 rue des Ecoles :**

Considérant que le logement situé au-dessus de l'école Ferry est vacant depuis le 01/09/2012 et qu'aucun instituteur ne souhaite l'occuper ; le Conseil prononce la désaffectation de ce logement, 8 rue des Ecoles.

## Nettoyage de printemps



### **Grand nettoyage des rues de la commune**

La Municipalité invite toutes les personnes souhaitant participer à l'opération "VILLAGE PROPRE" de Roche à contacter la Mairie avant le 25 avril afin de constituer des groupes par secteurs.

La commune fournit les sacs poubelles.

Ce nettoyage sera suivi d'un apéritif dinatoire offert par la Municipalité.

**Tél : 03 81 60 52 99**

## Travaux



Les travaux de réfection de conduite d'eau rue des Groseilliers entrepris par le Syndicat de la Goutte d'Eau ont eu lieu. Une déviation par la rue de la Fonderie et la rue des Champs a été mise en place. Finition prévue pour le 30 avril.

## *Pensons aux voisins...*

Avec le printemps, les gazons reverdissent, l'herbe pousse, les haies ont besoin d'être taillées.

Alors, il est bon de rappeler les horaires durant lesquels on peut s'adonner à un jardinage ou bricolage sonores :

**\*Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

**\*Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**\*Dimanches et jours fériés : uniquement le matin de 10h à 12h.**

Pour la tranquillité de tous et les rapports de bon voisinage, merci de respecter ces heures.

Par ailleurs, nous rappelons aussi que "aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé" (article R 1334-31 du décret n°2006-1099 du 31 août 2006).

Bien souvent les mobylettes ou scooters trafiqués dépassent largement les 85 décibels autorisés par le code du Travail : pourquoi devrait-on supporter dans le cadre de sa vie familiale des bruits aussi intempestifs que nuisibles à la santé ? Sans compter les risques d'agacement et les disputes.

*Aux parents de veiller à ce que la normalité soit respectée.*

D'autant qu'une amende et la confiscation de la chose responsable de l'infraction portant atteinte à la tranquillité du voisinage sont prévues par les articles R-1337-7 et 1377-8 du même décret.

## *Centre Communal d'Actions Sociales*

**Exposé débat : l'adolescence ou comment  
aider mon enfant à grandir ?**

L'exposé débat proposé par le CCAS et animé par Adeline QUINEZ, psychologue à l'antenne Petite enfance de Franche-Comté, initialement prévu pour le 5 mars sera repoussé au **mardi 30 avril à 20h salle Courbet**.

Entrée gratuite, ouvert à tout public.

**L'adolescence ou comment aider mon enfant à grandir ?**

## Centre Communal d'Actions Sociales

Vingt trois jeunes de Roche en classe de 4ème au collège Clairs Soleils sont partis en Angleterre pour une semaine, accompagnés de professeurs. Ils ont découvert Oxford et Cambridge dans le cadre de la découverte des villes universitaires.



Afin d'alléger le coût pour les familles, le CCAS a voté une participation financière pour chaque élève Rochois. Ceci est une action ponctuelle du Centre Communal d'Actions Sociales. Les jeunes sont rentrés de voyage enchantés de ce séjour dépaysant et instructif.

## Collecte Restos du Coeur

Les 8 et 9 mars a eu lieu une collecte pour les Restos du Coeur à Super U et au Petit Casino de Roche. Grâce au dévouement des bénévoles et à la générosité de nombreux donateurs beaucoup de denrées ont pu être collectées.



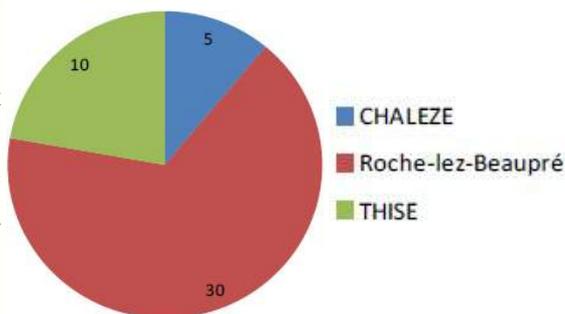
Les besoins sont permanents notamment en produits d'hygiène et de puériculture. Vous pouvez apporter vos dons en Mairie, les membres du CCAS se chargeront de les porter au centre des Restos du Coeur de Chalezeule.

## Au sujet des nuisances olfactives

Quelques riverains ayant fait des remarques au sujet de mauvaises odeurs qui émaneraient de la Société Compo France, une étude a été réalisée sur l'impact de ces nuisances olfactives. Rappelons que Compo, dans la zone industrielle de Roche, recycle par compostage des sous-produits de l'industrie du bois (des écorces) et des déchets verts (ceux qui sont déposés à la déchetterie des Andiers, par exemple) ; ce compost est ensuite incorporé dans les supports de culture utilisés par les jardiniers amateurs, en lieu et place d'une quantité équivalente de tourbe.

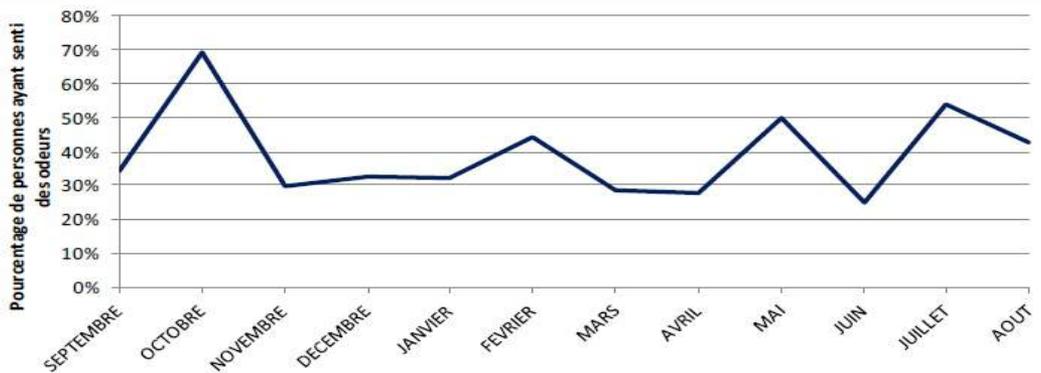
*Cette étude a été réalisée par un organisme indépendant, RITMO. Ce CRITT (Centre de Recherche, d'Innovation et de Transfert de Technologie) spécialisé dans la Matière Organique est basé à Colmar.*

Quarante cinq volontaires des communes de Chalèze, Roche et Thise, se sont engagés à suivre les nuisances olfactives durant une année et la méthodologie suivie a été la suivante :



- \*enquête téléphonique mensuelle auprès des volontaires ;
  - \*suivi des nuisances signalées par les riverains ;
  - \*suivi des données météorologiques (sens et direction du vent, pluviométrie, température et pression atmosphérique) pour chaque nuisance olfactive signalée et recoupement de ces nuisances olfactives avec les données météorologiques et le fonctionnement de la plate-forme de compostage ;
  - \*réunion de suivi tous les trois mois pour faire le point.
- Début de l'opération : septembre 2011.

**Résultats** : Sur la durée de l'étude, 84% des jours ne présentent pas d'odeur et seuls 8% présentent des odeurs fortes. Durant cette année, les 3 mêmes personnes de Roche, du même quartier, sur les 30 ont signalé chacune à chaque fois 8 à 9 nuisances fortes. On note sur ces douze mois quatre pics d'occurrence de nuisances olfactives : octobre, février, mai et juillet.



Cela correspond aux périodes de retournement des andains, du broyage et du criblage des composts.

35% des nuisances signalées par les riverains sont aussi relevés par l'auto-contrôle de Compo ce qui pourrait indiquer que ces nuisances sont imputables à la plate-forme de compostage.

Le reste des nuisances n'est pas corrélé au relevé interne ou se produit durant le week-end alors qu'il n'y a pas de fonctionnement de l'entreprise ; ces nuisances olfactives pourraient donc avoir d'autres causes.

### **Conclusions :**

Les nuisances olfactives sont détectées uniquement sur Roche et Thise. L'indice de nuisance sur l'année est de 0,27, ce qui est faible. Parmi les 45 personnes interrogées, seules 3 personnes, sans doute à l'odorat particulièrement sensible, semblent être véritablement gênées et impactent fortement les résultats. Seuls 8% des jours présentent des nuisances fortes, sans indication, cependant, de durée.

Les paramètres météorologiques ont une forte influence sur les nuisances.

Le système de détection et de confinement des odeurs de Compo France est efficace et permet de diminuer fortement la dispersion des odeurs.

Une adaptation des opérations de compostage en fonction des conditions météorologiques, notamment de la pression atmosphérique, est une piste à envisager pour diminuer les nuisances issues de la plate-forme de compostage. Un aménagement paysager bien étudié pourrait aussi permettre d'atténuer les effets des retournements des andains.

## Etat Civil

A  
u

### Naissance :

- Méline RUFFINONI le 18 février 2013
- Mélina FROSSARD le 26 février 2013



F  
i  
l

### Décès :

- Michel MULLER le 19 février 2013
- Léon (dit Jean) JUSSREANDOT, notre doyen, le 3 mars 2013
- Jean MAIROT le 9 mars 2013

## Culte

D  
u

- Samedi 6 avril : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 7 avril : à 10h30, messe à Chalèze
- Samedi 13 avril : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 14 avril : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré
- Samedi 20 avril : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 21 avril : à 10h30, messe à Novillars
- Samedi 27 avril : à 18h, messe à Thise
- Dimanche 28 avril : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

M  
o  
i  
s

## Jardin du souvenir



Le jardin du souvenir a été réhabilité.

Une stèle avec épandage des cendres a été installée.

Un prochain article vous présentera les différents mode d'inhumation.

# Bibliothèque

L  
a

V  
i  
e

A

S

S

O

C

i

a

t

i

v

e



L'exposition "**Les Tisserands des Lumières**" de Patricia Gavaille se poursuit sur avril 2013, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h.

Basée sur des photographies d'archives conservées à Vesoul, l'exposition retient le regard du lecteur sur le **travail du tissage au XVIIIème siècle**. C'est en effet à l'époque de Voltaire que les maîtres artisans ont commencé à rassembler leurs activités dans des bâtiments groupés appelés fabriques, les ancêtres de nos usines.

**Vente de Périodiques au cours du mois d'Avril 2013.**

**Accueil des pensionnaires du SDH de Novillars** : Jeudi 4 avril 2013 de 11h à 11h45.

**Atelier Ecriture Enfants** : Mardi 9 avril 2013 de 16h45 à 18h.

**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 11 avril 2013 de 17h à 19h.

**Exposition et Apéritif thématique** : **Vendredi 5 avril 2013, à 18h30**, Jack et Marie-Jo Bourguet présenteront un diaporama commenté : "C'était au temps où Bruxelles rêvait", de l'Art nouveau à la B.D."



**NOUVEAU** : N'hésitez pas à consulter notre blog :  
**[bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com)**

Vous trouverez toutes les activités de la bibliothèque (horaires, exposition, vente, ateliers, animations, listes d'achat des nouveaux ouvrages...) pour le mois en cours ainsi que les résumés et photos des animations précédentes.

# Comité de jumelage

Comme déjà annoncé dans nos précédentes éditions, la Municipalité et le Comité de Jumelage accueilleront nos amis de SANTA BRIGIDA à l'occasion du 15ème anniversaire de notre jumelage, les **21 - 22 et 23 juin 2013**.

Différentes animations sont prévues en collaboration avec :

- les Ecoles primaires et maternelles,
- le Centre de Loisirs
- la Bibliothèque Municipale,
- le Comité des Fêtes,

Durant la première semaine des vacances de printemps, du 15 au 19 avril, les enfants du Centre de Loisirs vont découvrir l'Italie à travers de multiples activités et bénéficieront d'une initiation ludique à l'italien.

Cette initiation à l'italien est également proposée aux enfants des écoles primaires et maternelles. Un courrier précisant les horaires sera remis dans les écoles.

## Comité des Fêtes



La vente des DVD sur le patrimoine de Roche a permis au Comité des Fêtes de faire un don de 500€ à l'association Semons l'Espoir.

Cette association oeuvre pour améliorer les conditions de vie et de soins des enfants hospitalisés au C.H.U. Saint-Jacques de Besançon et dans tous les hôpitaux de Franche-Comté.

En retour de ce don le Comité des Fêtes a reçu cette attestation de générosité. **10**

# Loisirs Club Rochois

Le 14 février dernier, le Loisirs Club Rochois a organisé son traditionnel concours de tarot à la salle Jouffroy d'Abbans. Il a réuni 44 joueurs dont une quinzaine de dames et des membres des clubs voisins de Chalèze, Chalezeule et Novillars. A l'issue de la compétition plusieurs coupes et de nombreux lots ont été remis. La soirée s'est achevée autour d'un repas convivial qui a rassemblé près de 80 personnes.



Par ailleurs, le 21 février, la section "marche" du LCR a organisé pour la seconde fois cette année une sortie raquettes à Gilley en TER.

Malgré le froid glacial les 18 marcheurs ont beaucoup apprécié de fouler la belle étendue neigeuse tout en prenant un bon bol d'air. Ils envisagent déjà, si les conditions météorologiques le permettent, une troisième escapade dans le Haut-Doubs début mars.

## Fa-mi-do'st



Vous propose des : valeses, polkas, mazurkas, scottishs, cercles, danses de groupes et de couples, celles de France et d'ailleurs, adaptés au public.

Rejoignez-nous pour partager une joie de vivre ensemble en dansant.

Renseignements : M. Kovanci au 06 60 98 62 40 - mkov33@hotmail.com



## Planning des matchs :

### CFA 2 (équipe A)

### Dimanche 4 mai : ERN / Bourges

**Samedi**  
**20**  
**AVRIL**

**L'ERN**  
**FOOT**

**NOVILLARS**  
**Salle des fêtes**  
**20H30**

# ORGANISE UN LOTO GEANT

Animé par Jean-Marie et préparé par Zora

**Bons d'achats de 15€ à 500€**

TV LCD 106cm - TV 82cm - Scooter - GPS - Aspirateur  
Lave vaisselle - Lave linge - Sèche linge - Centrale vapeur - HI-FI



**SCOOTER**

ZAC  
Valentin  
BESANCON



**lave linge**



**ROBERT**  
**DAFYSCOOT**  
LA SOLUTION URBAINE

Et pleins d'autres surprises qui vous attendent !!!!!!!!!!!

**Prix des cartes :** 1 Planche de 2 cartons : 16€ - 1 Planche de 3cartons : 20€  
-1 planche de 4 cartons : 25€+1 carte gratuite - 1 planche de 6 cartons : 30€+1 planche de 2  
cartes gratuites - 1 planche de 12 cartons : 40€+1 planche de 3 cartes gratuites

**Et pour les enfants de moins de 12 ans une carte à 8€ !!!!!!!!!!!**

**Pour toute réservation une carte offerte pour une partie surprise**

Ouverture des portes à 19h - Début des jeux à 20H30 précises

**Réservation possible :**

Renseignements au 06.03 95.26.37 – 09.83.63.79.09

ou par Email : [laboiteaquine@hotmail.fr](mailto:laboiteaquine@hotmail.fr)

et n'oubliez pas de regarder [www.laboiteaquine.com](http://www.laboiteaquine.com)

# Tennis

Chères adhérentes, chers adhérents et chers bénévoles,

Tout d'abord, je tiens à vous adresser au nom du bureau et de moi-même mes sincères vœux de bonne année 2013.

Ensuite à remercier chaleureusement la municipalité de Roche-lez-Beaupré, le Conseil Général, la Fédération Française de Tennis et la ligue de Franche-Comté (Mr DEBAT) qui nous ont soutenus dès la première heure dans notre projet de rénovation de nos courts de tennis qui étaient devenus impraticables. Cette fois, c'est fait, et c'est reparti pour 28 ans !!!

Grâce à nos deux nouveaux courts, le TCR permet une pratique du tennis adapté aux jeunes et aux seniors.

En choisissant le TCR comme club, vous êtes sûrs de pouvoir pratiquer ce sport dans les meilleures conditions possibles, de confort, de convivialité entre amis ou en famille aussi souvent que chacun le désire, et tout ceci pour une cotisation annuelle toujours aussi raisonnable. A titre d'exemple, compter 92€ pour une famille, 77€ pour un couple, 51€ pour un adulte, 33€ pour un étudiant et 20€ pour un jeune de moins de 15 ans, éclairage compris.

L'assemblée générale du tennis aura lieu le vendredi 5 avril 2013, à 19h00 dans la salle Courbet, rue des Ecoles au-dessus de la bibliothèque à Roche-lez-Beaupré. A cette occasion, il sera procédé au renouvellement du bureau. Un buffet campagnard sera servi à l'issue de la réunion.

Afin d'améliorer la vie de notre club, simplifier le travail de nos bénévoles et accueillir de la meilleure des façons les équipes visiteuses lors des championnats par équipes, il est important de noter aussi qu'une convention va être signée entre la mairie de Roche-lez-Beaupré et le TCR pour l'utilisation des vestiaires, douches, toilettes et local de stockage dans la salle Jouffroy d'Abbas.

Que de bonnes nouvelles pour attaquer notre saison, alors rendez-vous le plus tôt possible sur les courts !

Pour tous renseignements utiles, un panneau d'affichage est à votre disposition sur les courts de tennis. Vous pouvez également téléphoner au 03.81.57.07.14 ou consulter le site internet du club à l'adresse suivante :

<http://tennis.roche.lez.b.pagesperso-orange.fr/>

# Histoire de Roche



**Poste de chasse**

Le 23 août 1896, le droit de chasse dans les bois et sur les parcours communaux est accordé à Charles Sinner, directeur de l'usine Bugnot-Colladon pour 100F/an avec pour cofermiers : Charles Caire, marchand de vin à Roche, Nicolas Péquignot, futur maire, Albert Caire, chef de chaix, Hippolyte Breuillot, maire en exercice, Alfred Mareuse, châtelain de Beaupré, Raoul d'Hotelans, châtelain et maire de Novillars, Charles Simon, Fernand Marguier, Emile Roy, négociant à Rouen et futur propriétaire du pavillon du même nom...En août 1905, ce droit est accordé à Paul Renaud, jardinier à Charigney pour 80F/an. En juin 1926, le conseil revient à une location par action. Et en juin 1929, le droit de chasse est adjugé à la société de chasse "la Diane bisontine" pour 6 ans et la somme de 400F/an.

## La coupe d'exploitation

La forêt communale de Roche est composée à 76% de feuillus (35% de chênes, 7% de hêtres et 24% de charmes) et 24% de résineux (pins, sapins, épicéas principalement). Mais on y trouve également merisiers, trembles, frênes, bouleaux, érables...Le climax pour notre



forêt communale [le climax, c'est l'état final d'une succession écologique, l'état le plus stable dans les conditions abiotiques (sol, climat, altitude) existantes] serait un peuplement de charmes.

La gestion de la forêt est assurée par l'ONF (Office National des Forêts) selon une convention passée avec la commune de Roche et se traduisant par une adhésion au régime forestier et un versement à l'ONF de 12% des recettes encaissées par la commune sur les ventes de bois.

La gestion s'applique à l'aide d'un document appelé "Aménagement" prévoyant une planification des coupes et des travaux, document qui est suivi sur une durée de 20 ans. Et cet aménagement pour son exécution nécessite l'accord et une délibération du Conseil municipal.

## *Histoire de Roche : suite*

Dans une forêt, on distingue :

- le taillis : composé d'arbres issus de rejets de souches ;
- la futaie : peuplement d'arbres issus de semis, réguliers dans l'espace et le temps (futaie régulière), ou d'âges variés (futaie irrégulière) ;
- le taillis sous futaie : constitué d'un étage supérieur appelé futaie, sur un étage inférieur composé d'un taillis simple.

L'intérêt d'une futaie, c'est son exploitation pour procurer des ressources à une commune. De nombreux travaux ont, dans le passé, été financés par les coupes et ventes de bois, lorsque les autres revenus étaient anémiques. Ainsi, en 1873, alors qu'il est envisagé de construire une nouvelle école, un emprunt de 20000 F est nécessaire, gagé par "la vente des bois du quart en réserve" (ce quart en réserve, institué par Colbert pour fournir la marine en grosses poutres ou madriers, c'est la quantité de bois qui doit être distraite pour croître en futaie).

En janvier 1877, pour l'ouverture du nouveau cimetière, "nécessité de recourir à un emprunt de 10 600F garanti par les bois de réserve de la commune au lieu-dit "A Charmont", bois âgés de 22 à 26 ans qui seront exploités à l'automne 1877..." Le 24 mai 1885, le Conseil décide de vendre les arbres de futaie au lieu d'en faire le partage (pas d'affouage). En février 1900, le financement d'un nouveau puits communal sera assuré "par un emprunt de 1500F remboursé par la première coupe extraordinaire qui sera faite dans quelques années". En septembre 1907, pour financer les travaux d'adduction d'eau potable, un emprunt de 45 000F est indispensable : le capital sera remboursé par la vente en 1912 d'une coupe extraordinaire de bois. Enfin, en 1937, pour financer les travaux d'électrification du hameau des Vaux, le CM décide de contracter un emprunt de 20 000F auprès de particuliers et le capital sera remboursé par la vente de coupes extraordinaires en 1949 et 1950.

*A suivre...* Philippe COUTIN

## Roche Insolite



Cette statuette pieuse, encastrée dans le haut de la façade du 26, rue Nationale, est la seule de son genre dans le village. Et elle est ancienne, puisque sur une carte de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, elle était déjà à cette même place.

Cette maison abrita pendant au moins deux siècles la famille Bonzon puisqu'en 1800, c'était Jean-Claude Bonzon qui en était le propriétaire. Si cette famille est arrivée à Roche il y a trois cents ans (elle est mentionnée de façon effective en 1730 lors de la construction de la maison curiale, c'est-à-dire le presbytère), elle n'a plus de représentants dans notre commune depuis une quinzaine d'années.

Famille d'agriculteurs, même si un certain Guillaume Bonzon est cabaretier en 1770 et sous la Révolution (l'une des quatre auberges de cette époque avec celles de Rousiot, Colard et Renaud), Ernest dit Xavier Bonzon devient épicier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et en 1905, le tampon portait les indications suivantes : "Epicierie Mercerie Charcuterie -E. Bonzon -Roche-les-Beaupré (Doubs)". Son fils Paul prendra la suite avec son épouse Marie-Rose dans les années 1920.

Effectivement, plus qu'une épicerie, c'était un bazar où l'on pouvait se procurer toute l'alimentation, de la confiserie (que la fille Colette refusait de vendre aux enfants le Vendredi Saint), la bonneterie (fils, laines, aiguilles), les produits d'entretien et même des images pieuses, des chapelets : on y trouvait de tout. Toutes les semaines, Paul Bonzon achetait un cochon qu'il transformait en charcuterie vendue ensuite tous les jours ouvrables dans sa boutique obscure de la rue Nationale. Sur sa devanture, on peut lire : "Charcuterie" d'un côté, "Bonneterie" de l'autre. En 1905, le tampon portait les indications suivantes : "Epicierie-Mercerie".

Il y avait même une pompe à essence, installée en 1927, pour les premières voitures, essence de la marque "Desmarais frères".

Sur la feuille d'émargement du plébiscite de 1802 ("Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ?") on trouve les signatures de trois Bonzon. En 1806, sur les 70 électeurs que comptait la commune de Roche, il y avait 5 Bonzon. Et deux membres de cette ancienne famille furent maires du village : François-Joseph de 1808 à 1813 et Claude-Etienne de 1813 à 1826.

